



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 18 novembre 2024

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX
Secrétaire de séance : Madame Patricia ANTOINE

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 27
Nombre de procurations : 0
Nombre de votants : 27
Date de la convocation : 12 novembre 2024
Date de publication : 25 novembre 2024

Conseillers présents

GIROD Isabelle,	MANGIN Alexandre,	CUINET Jean-Pierre,	BLANC Catherine,	ANTOINE
Isabelle, BERTHAUD Mathieu,	ROCHE Paul,	PECHINOT Patricia,	CUSSEY Laëtitia,	
MARCHAND Sylvette,	Jacques,	REBILLARD Jean-	GOMET Nicolas,	DRUET
NONNOTTE-BOUTON Catherine,	Michel,	CRETIN-MAITENAZ	Timothee,	MUGNIER Christine,
GERMOND Daniel, DRAY Blandine,	CERNELA Patrice,	HERRMANN Nadine,	BOUTELOUP	
Frédérique, JABOVISTE Philippe,	LEFEVRE Jean-Philippe,	Guillaume,	EMONIN Laurent	
MIRAT Maryline, DOUZENEL	DELAINE Isabelle,	DEMORTIER-		

Conseillers absents ayant donné procuration

Conseillers absents non représentés

GAGNOUX Jean-Baptiste, CHAMPANHET Stéphane, FICHERE Jean-Pascal, JEANNET Nathalie, MBITEL Mohamed, BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire, GRUET Justine, JARROT-MERMET Laëtitia

Objet : Avenants au contrat de concession de services avec la SPL Grand Dole Développement 39 - Cœur de Ville et 25 Grande Rue

Rapporteur : Monsieur Mathieu BERTHAUD

Comme prévu dans le contrat de concession de services Cœur de Ville signé le 10 avril 2019 (opération D1108) et notamment l'article 1, le concédant confie au concessionnaire, sous sa responsabilité, l'acquisition, les travaux, le financement et l'exploitation de biens immobiliers situés dans le périmètre Action Cœur de Ville en vue de contribuer à sa redynamisation.

En amont de cette opération, la Ville de Dole a par ailleurs confié à la SPL Grand Dole Développement 39, par concession signée le 28 octobre 2016, l'acquisition, les travaux, le financement et l'exploitation d'un bien immobilier situé 25 Grande Rue à Dole (opération D0002). Les modalités de cette opération sont les mêmes que celles de la concession Cœur de Ville.

La présente délibération a vocation à réviser le périmètre de la concession de services Cœur de Ville afin d'avoir une vision d'ensemble sur la redynamisation du centre-ville, en actant les changements de gestion suivants :

- Clôture du contrat de concession dédié exclusivement à la gestion du local situé au 25 Grande Rue (opération D0002)
- Intégration de la gestion du local situé au 25 Grande Rue (opération D0002) dans le périmètre de la concession « Cœur de Ville » (opération D1108)
- Allongement de cinq années supplémentaires de la concession « Cœur de Ville » (opération D1108), soit 25 années au total (au lieu de 20 années initialement) : cette prolongation est proposée dans un souci de bonne gestion afin d'avoir un meilleur amortissement des biens et de bonnes conditions d'emprunt, notamment en cas de nouvelles acquisitions. La concession serait ainsi prolongée jusqu'en 2044.

Ces propositions ont fait l'objet d'une validation par le Conseil d'Administration de la SPL Grand Dole Développement 39 en date du 12 novembre 2024.

Vu l'avis favorable de la Commission Fonctionnement de l'Institution du 15 novembre 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :

- **DE VALIDER** la clôture du contrat de concession de services relatif au seul bien immobilier situé au 25 Grande Rue, selon l'avenant n° 3, joint en annexe, dont les conditions sont exposées ci-avant,
- **D'APPROUVER** le projet d'avenant n° 11 à la concession de services « Cœur de Ville », joint en annexe, prévoyant :
 - d'une part l'intégration de la gestion du 25 Grande Rue dans le périmètre de cette concession,
 - d'autre part l'allongement de cinq années supplémentaires de cette concession,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les différents avenants ainsi que tout document y afférent.

SCRUTIN POUR : 27
 CONTRE : 0
 DONT 0 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

*Fait à Dole, le 18 novembre 2024.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,*

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique
- SPL Grand Dole Développement 39

Jean-Baptiste GAGNON

